



Le Souvenir
napoléonien
Société française d'histoire napoléonienne

Délégation de Nice Alpes-Maritimes



Statue d'André Masséna, maréchal d'Empire, Prince d'Essling, sur la Promenade du Paillon à Nice

Bulletin de liaison

Numéro 023, juillet 2021

Sommaire

Activités du porte-drapeau : 1er Semestre 2021 par Hervé SERREAU.....	2
Un cousin du maréchal : Augustin Masséna par Benoît LORENZINI	6
30.07.1798 : Héroïque expédition en mer de Masséna et des Antibois par Jacques DIMIEZ.....	12
Une famille napoléonienne par le Docteur Michel BOURRIER	20
Mots-croisés grille n°23 par Guy LINDEPERG	27
Remue-méninges XXIII de l'Empereur par Guy LINDEPERG	28
Solutions des jeux du bulletin n°022	28

**VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A LA REDACTION DU BULLETIN ?
N'HESITEZ PAS A PROPOSER VOS ARTICLES A L'ADRESSE CI-DESSOUS :**

Délégation Nice Alpes-Maritimes du Souvenir napoléonien

138 avenue des Arènes de Cimiez

06000 Nice

Tél : 06.14.11.47.07

Courriel : nice.delegation@gmail.com

ACTIVITES DU PORTE – DRAPEAU 1^{er} Semestre 2021

Par Hervé SERREAU

L'activité de ce premier semestre a été très fortement impactée en raison du confinement : spectacles, conférences, manifestations historiques et patriotiques ont été annulés. Néanmoins, le mois de mai a vu la reprise des activités de la délégation, dans le respect des règles sanitaires et a permis de fêter dignement le Bicentenaire de la mort de l'Empereur Napoléon 1^{er}.



Nice – Croix de Marbre – Gerbe du Souvenir Napoléonien



Nice – Croix de marbre – le Porte-Drapeau et des reconstitueurs devant les gerbes



Cannes - Plaque commémorative de l'église Notre Dame du Bon Voyage.

Mai

**Mercredi 5 :
11 h 00.**

**Nice – Croix de Marbre –
rue de France.**

Célébration du
bicentenaire de la mort de
l'Empereur Napoléon 1^{er}.

Dépôt de gerbes.

Statique.

**Mercredi 5 :
18 h 00.**

**Cannes – 1, rue Notre
Dame.**

Célébration du
bicentenaire de la mort de
l'Empereur Napoléon 1^{er}.

Dépôt de gerbes.

Statique.



Cannes - Le Délégué, le Porte – Drapeau et des reconstitueurs.



Nice – Eglise du Port
Messe en mémoire de la mort de l'Empereur Napoléon 1^{er}.

Samedi 15 :

Nice – Eglise du Port.

Messe en mémoire de la mort de l'Empereur Napoléon 1^{er}.

Statique.



Nice – Maison des associations Garibaldi.
Conférence de M. Pierre Branda.

Samedi 29 :

Nice – Maison des Associations Place Garibaldi.

Conférence de M. Pierre Branda- Directeur du Pôle Patrimoine de la Fondation Napoléon.
« Napoléon à Sainte-Hélène ».

Statique.



Nice – Centre Universitaire Méditerranéen
Conférence de M. Dimitri Casali

Juin :

Samedi 12 :

**Nice – Centre
Universitaire
Méditerranéen.**

Conférence de M. Dimitri
Casali – Historien.

« Les grands procès de
l’histoire de France,
l’exemple des deux
Napoléon ».

Statique

La véritable histoire du « Poulet Marengo ».



François-Claude Guignet préparant le « poulet Marengo » pour le 1^{er} Consul, après la bataille

Le 25 prairial an VIII (14 juin 1800), se déroule dans le Piémont Italien, la bataille de Marengo. Après de rudes combats longtemps incertains, le Premier Consul l’emporte. Il meurt de faim ! Malheureusement, lors des combats, les fourgons de ravitaillement ont été soit détruits, soit capturés par les Autrichiens.

Le cuisinier du Premier Consul, François-Claude Guignet dit « Dunan » ou « Dunant », doit préparer au plus vite le repas. Il envoie ses aides à la recherche de nourriture dans les ruines d’un village. Ceux-ci rapportent de l’huile d’olive, quelques tomates, une tête d’ail, des morceaux de pain, des morilles, une petite poule, des œufs, du persil et du vin blanc. Dans le Pô, ils ont capturé également quelques écrevisses.

N’ayant que peu de temps, Dunan, découpe la poule crue à l’aide de son propre sabre puis il fait sauter les morceaux à feu vif dans une poêle avec l’huile d’olive. Cela lui permet de gagner du temps, car le Premier Consul affamé, s’impatiente. Dans l’inspiration du moment, le cuisinier met un point d’honneur à utiliser tous les ingrédients.

Le premier Consul se régala. Plus tard, rentré à Paris, il demandera à Dunan de lui préparer le plat de la victoire de Marengo. Mais Dunan, pris au dépourvu, remplaça la poule par du sauté de veau et ne put ajouter des écrevisses. Le

Premier Consul entra alors dans une terrible colère et il aurait déclaré à Dunan « : « *Tu as supprimé les écrevisses et le poulet, cela me portera malheur.* »

Ce choix serait à l'origine de la recette du « Veau Marengo ». Toutefois, cette recette fut revendiquée par un restaurateur Parisien, qui servait à l'époque du sauté de veau à la tomate... Quoi qu'il en soit, Bonaparte, fier de la victoire de ses troupes, a attribué au plat le nom du village où s'est déroulée la bataille.

LA RECETTE

Pour 4 personnes

Préparation : 25 minutes

Cuisson : 55 minutes

➤ **Ingrédients :**

2 oignons. 2 gousses d'ail. 1 poulet coupé en morceaux. 2 cuillères à soupe de farine. 2 cuillères à soupe d'huile d'olive. 20 cl de bouillon de volaille. 15 cl de vin blanc. 5 tomates moyennes. 20 écrevisses. 1 cuillère à soupe de cognac. 1 cuillère à soupe de truffe râpée (pour remplacer les morilles originelles). 2 cuillères à soupe de persil plat haché. Sel et poivre.

➤ **Préparation :**

Epluchez les oignons et l'ail. Hachez finement l'ail et coupez les oignons en demi-rondelles.

Salez et poivrez les morceaux de poulet. Saupoudrez-les d'une cuillère à soupe de farine.

Chauffez l'huile d'olive dans une cocotte et faites dorer le poulet. Ajoutez les oignons et l'ail avec le reste de farine, le bouillon de volaille et le vin blanc. Plongez les tomates pendant 1 minute dans de l'eau bouillante, puis pelez-les. Concassez-les grossièrement. Mettez-les dans la cocotte.

Nettoyez les écrevisses : tirez doucement sur la nageoire centrale de la queue pour retirer le boyau noir.

Mettez les écrevisses dans la cocotte. Salez, poivrez et portez à ébullition. Laissez mijoter à feu doux pendant 45 minutes en remuant de temps en temps. Retirez les écrevisses au bout de 15 minutes. Laissez-les refroidir et décortiquez les. En fin de cuisson, le poulet doit être tendre. Versez alors le cognac, les écrevisses décortiquées et le persil haché, puis laissez mijoter encore 3 minutes. Retirez la cocotte du feu et incorporez la truffe râpée.



La bataille de Marengo par Louis – François Lejeune.

Sources :

Petites histoires et grandes recettes de la gastronomie française - édition : L'imprévu – pages 148 /151.

www.gastronomiehistorique.com : « La gastronomie sous l'Empire ».

www.defense.gouv.fr : « Le veau Marengo ».

Un cousin du maréchal : Augustin Masséna

Par Benoît LORENZINI

Né à Marseille, le personnage que nous allons évoquer aujourd'hui n'en est pas moins très fortement lié au département des Alpes-Maritimes. Dans la famille Masséna, après le fils (voir Bulletin de liaison n° 18, mars 2020), « je voudrais en effet... le cousin... »

Début de carrière sous le giron familial

Le 24 juin 1784 naît à Marseille Jean-François Augustin Marie Masséna, fils de Jérôme Marcel Masséna, alors officier au régiment Royal-Italien en garnison dans la cité phocéenne, et de Victoire Magdeleine Barthélemy. Baptisé le lendemain, il a pour parrain Jean-François Chrisostome Arnaud, capitaine de navire, par procuration d'Augustin Marie Masséna, négociant¹, et pour marraine Marie Victoire Bastide Giraud².

Jérôme Marcel Masséna (né en 1734 à Nice) n'est autre que le frère de Jules César Masséna (1731-1764), père du futur maréchal André Masséna.

Dès sa plus tendre enfance, Augustin va baigner dans l'ambiance militaire et être compris comme enfant de troupe dans les contrôles des régiments où va servir son père, lieutenant au régiment Royal-Italien depuis 1779, puis capitaine au 75^e régiment d'infanterie (ci-devant Monsieur) en 1791.

En 1794, on retrouve Marcel Masséna au commandement du fort carré à Antibes, puis à la fin de cette même année au commandement de l'ensemble de la place d'Antibes, poste qu'il conserve jusqu'à sa mort survenue fin 1800.

C'est au tout début de cette année 1800 que, soucieux de l'avenir de son fils unique, alors âgé de quinze ans et demi, il se rapproche de son neveu, qui occupe les fonctions prestigieuses de général en chef de l'armée d'Italie auxquelles il avait été nommé quelques mois auparavant, fin novembre 1799. Profitant de son statut, André Masséna sollicite d'emblée un grade d'officier pour son cousin auprès du Premier Consul ! Ce dernier tarde toutefois visiblement à répondre. Dans une lettre datée de Gênes³, quartier-général de l'armée d'Italie, le 22 pluviôse an VIII (11 février 1800) et adressée au ministre de la guerre, on lit en effet le passage suivant : *« J'ai demandé au consul Bonaparte une sous-lieutenance au 12^e régiment de dragons pour un de mes cousins germains, Augustin Masséna, fils du commandant d'Antibes, homme respectable par ses services ; je n'en ai point eu de réponse. Veuillez bien, mon cher Berthier, vous en occuper et m'envoyer son brevet par le retour du courrier. »*



Régiment Royal-Italien, au règlement de 1786,

par Nicolas Hoffmann (1740-1832)

La réponse de Berthier tardant elle aussi à venir, le général Masséna écrit le 7 ventôse an VIII (26 février 1800) au général de brigade Vignole, secrétaire-général du ministère de la guerre : *« J'ai demandé il y a un mois et demi une sous-lieutenance dans le 12^e régiment de dragons pour mon cousin Masséna, fils du commandant de la place d'Antibes, au consul Bonaparte. Je l'ai renouvelée depuis à Berthier, point de réponse ni de l'un ni de l'autre. Veuillez bien mon cher Vignole prendre quelques informations sur les causes du silence qu'on me garde, de me le faire expédier si ce n'est qu'un oubli. Nous sommes toujours sans pain, et je puis vous assurer que sans ma présence à Gênes le pays serait en insurrection et l'armée loin de la Bochetta. Cette*

¹ Augustin Marie MASSENA (1727-1815), fabricant de savons, est le frère aîné de Jérôme Marcel et Jules César.

² Probablement une parente de la mère d'Augustin, Victoire Magdeleine Barthélemy, fille de Joseph François Barthélemy et Marie-Anne Bastide ?

³ Après avoir quitté Paris le 27 décembre 1799, Masséna avait tout d'abord établi son quartier-général à Nice le 17 janvier 1800. Il s'était ensuite rendu à Gênes où il était arrivé avec 10.000 hommes le 10 février 1800.

maudite compagnie d'Antonini n'a encore rien fait ⁴ ; depuis quelques jours un des intéressés dans cette compagnie est arrivé à Marseille, et il ne nous a donné encore que des phrases. Pas un brin de foin, pas un cheval d'artillerie ni de cavalerie ; en eussions-nous ils mourraient de faim. Tout ce que je vous dis là, mon cher Vignole, je l'ai déjà écrit au moins vingt fois à Bonaparte et à Berthier. Adieu, je vous embrasse ; bien des choses à tous les amis. Signé MASSENA. »

Peu de temps après, coupé par les Autrichiens de sa ligne de retraite sur le Var, séparé de Suchet et de la moitié de son armée, Masséna se voit contraint de s'enfermer dans Gênes. Le 20 avril 1800, après de rudes combats aux portes de la ville, les Autrichiens mettent le siège. Dès lors, le problème du ravitaillement, que ce soit en vivres ou en munitions, va se poser de manière particulièrement pressante, et Masséna et ses troupes assiégées se voient contraints de lutter héroïquement à la fois contre l'ennemi, la maladie et la famine.

A l'état-major de son cousin

C'est finalement par arrêté du Premier Consul du 3 messidor an VIII (22 juin 1800) qu'Augustin est nommé sous-lieutenant au 12^e régiment de dragons.



Cette très belle peinture d'Alphonse Lalauze (1872-1941) représente André Burthe (1772-1830), aide de camp de Masséna de 1798 à 1800 (et futur général en 1810).

Augustin Masséna portait un uniforme similaire au 12^e dragons (la couleur distinctive devant être cramoisie et pas écarlate).

Cette décision intervient alors que Masséna s'est vu contraint d'accepter sa reddition (signée le 4 juin 1800), la famine ayant en effet commencé à faire sentir ses effets et les épidémies, comme celle de typhus, ayant fait leur apparition. Grâce à sa résistance héroïque, il a toutefois obtenu une reddition avec les honneurs de la guerre, ainsi que le droit de se retirer avec ses troupes sur le Var en emportant armes et bagages.

Ayant réussi à faire nommer officier son jeune cousin, le général Masséna cherche à présent à l'attacher à sa personne au sein de son état-major et sollicite pour lui une place d'aide de camp. Comme on le verra plus loin, dans un relevé de ses services établi en 1804 ; il semble toutefois qu'Augustin ait été attaché au général Masséna dès le mois de floréal an VIII (avril 1800) à l'armée d'Italie, participant ainsi aux opérations du siège de Gênes.

Saisi de cette demande, le bureau des états-majors établit à l'intention du ministre de la guerre un rapport en date du 1^{er} thermidor an VIII (20 juillet 1800) : « Le général en chef Masséna demande le citoyen Masséna, son cousin, sous-lieutenant au 12^e régiment de dragons, pour remplir auprès de lui les fonctions d'aide de camp. On observe que deux raisons s'opposent à ce que le ministre approuve cette demande. La première est que, vérification faite au bureau de la cavalerie, le citoyen Masséna ne se trouve pas compris sur les états de situation du 12^e de dragons. La deuxième est que l'article 69 de la loi du 14 germinal an 3 (3 avril 1795) porte que les généraux en chef prendront un aide de camp parmi les chefs de brigade, un parmi les chefs de bataillon ou d'escadron, deux parmi les capitaines et les deux de supplément parmi les lieutenants. L'arrêté du 19 brumaire an 5 (9 novembre 1796) donne bien la faculté de les prendre dans les grades inférieurs ou supérieurs à celui de lieutenant, mais lorsqu'ils justifient avoir déjà servi dans les états-majors. D'après cet exposé on propose au ministre de signer la lettre ci-jointe. »

Comme indiqué, le projet de lettre suivant est ainsi annexé au rapport et proposé à la signature du ministre : « Je vous transmets, Citoyen général, la commission du citoyen Petiet que vous avez choisi pour votre aide de camp. Quant à celle du citoyen Masséna, votre cousin, je vous observe qu'elle n'a pu être expédiée, attendu que cet officier ne se trouvant pas porté sur les états de situation du 12^e régiment de dragons, on n'a pu vérifier son grade, et qu'en outre la loi ne vous permet pas de prendre d'aide de camp parmi les sous-lieutenants. L'arrêté du 19 brumaire an 5 vous laisse bien la faculté de les choisir dans ce grade, mais lorsqu'ils justifient avoir déjà servi dans les états-majors. Je vous prie, Citoyen général, de me procurer ces renseignements et je m'empresse de faire expédier la commission de votre parent. »

⁴ En 1800, le service des subsistances de l'armée d'Italie était confié à une compagnie privée, la compagnie Antonini. Son incurie conduira l'armée dans un profond dénuement...

Cette lettre ne sera jamais expédiée ! En effet, alors que le rapport adressé par le bureau des états-majors au ministre prescrivait à ce dernier de refuser au général Masséna la nomination de son jeune cousin comme aide de camp, on trouve en marge du rapport les mentions suivantes, sans doute de la main même de Carnot⁵ : « Accordé au général Masséna son cousin pour aide de camp. Faire expédier la commission. » Les renseignements complémentaires requis ont-ils été fournis ? On a vu en effet qu'Augustin Masséna indiquera en 1804 avoir servi quelques mois auprès de son cousin à Gênes. Du haut de ses à peine seize ans, on peut toutefois douter que cette courte expérience militaire ait pu apporter à notre jeune officier des connaissances solides dans le métier des états-majors ! Ne peut-on pas imaginer que cette décision prise par Carnot est également due à la personnalité du demandeur ?... Voire est le fruit d'une "intervention supérieure" d'un Premier Consul soucieux de satisfaire son talentueux lieutenant de sa première campagne d'Italie et héroïque défenseur de Gênes...

Et c'est ainsi la missive suivante qui est finalement expédiée par le ministre de la guerre au général Masséna, le 7 thermidor an VIII (26 juillet 1800) : « Je m'empresse de vous transmettre, Citoyen général, les commissions des citoyens Masséna et Petiet que vous avez choisis pour remplir auprès de vous les fonctions d'aides de camp. » Ces commissions sont signées en date du 1^{er} thermidor an VIII (20 juillet 1800).

Général en chef des armées d'Italie et de réserve réunies depuis le 24 juin 1800, Masséna se voit toutefois contraint de céder son commandement à Brune le 13 août 1800. La mauvaise situation financière de l'armée et le climat de corruption qui pèse sur lui et son état-major ont conduit à cette décision. Après avoir quitté le commandement, il se retire d'abord à Antibes aux côtés de sa famille, avant de s'installer à partir de 1801 au château de Rueil qu'il vient d'acquérir. Augustin séjourne quant à lui également à Antibes, restant dans cette ville jusqu'au mois de mars 1801, date à laquelle il part pour se rendre à Paris.

Besoin d'instruction

Aide de camp de son cousin, Augustin Masséna n'a donc pour l'instant jamais servi au sein du 12^e dragons, son régiment, alors stationné en Italie et placé en garnison à Lodi. Dans un procès-verbal établi le 8 fructidor an IX (26 août 1801) pour constater le nom des officiers ainsi que le nombre des sous-officiers et dragons qui doivent jouir du congé de semestre pendant l'an IX, il est en effet marqué comme « n'ayant pas encore rejoint le corps », bien que figurant avec son grade au sein de la 1^{ère} compagnie du régiment.



Les cavaliers de Bonaparte, 12e régiment de dragons, an X - an XI, par Lucien Rousselot (1900-1992)

Lors de l'inspection conduite le 13 germinal an X (3 avril 1802) à Lodi par le général Kellermann, il est mentionné comme susceptible d'être envoyé à l'école nationale d'instruction des troupes à cheval⁶. Figurant toujours au sein de la 1^{ère} compagnie, l'état nominatif des officiers du corps précise toutefois à nouveau qu'il « n'a pas encore rejoint. »

⁵ Du 2 avril au 8 octobre 1800, les fonctions de ministre de la guerre sont occupées par Lazare Carnot, qui a remplacé le général Berthier, nommé commandant en chef de l'armée de réserve pour la deuxième campagne d'Italie, à l'issue de laquelle il reprendra ses fonctions au ministère.

⁶ Dans un relevé de ses services établi en 1804, Augustin Masséna indiquera qu'il avait été désigné par le ministre de la guerre, le 13 floréal an IX (3 mai 1801), comme élève à l'école d'instruction des troupes à cheval à Versailles. La proposition du général Kellermann, faite un an plus tard lors de son inspection, vient ainsi confirmer cette désignation. On ne trouve toutefois pas mention du nom de Masséna dans les états de situation des élèves de cette école entre l'an IX et l'an XI.

Désormais privé de commandement, le général Masséna juge certainement à cette époque qu'il sera plus profitable à son jeune cousin de rejoindre son régiment, plutôt que d'être attaché à un général sans troupe...

C'est ainsi que l'on retrouve dans les archives de la guerre, en date du 22 vendémiaire an XI (14 octobre 1802), un rapport au ministre établi par le bureau des états-majors et troupes à cheval et rédigé en ces termes : « *Le général Masséna demande que le citoyen Masséna, son cousin, sous-lieutenant au 12^e régiment de dragons et employé auprès de lui comme aide de camp, soit autorisé à aller passer quelques temps à son corps pour s'y instruire et qu'il soit permis à cet officier de passer par Toulon où est sa famille. On propose au ministre de lui accorder un congé avec appointements. Motifs : La loi ne reconnaissant plus d'officiers à la suite des corps, on ne peut l'autoriser à y servir, tandis qu'avec un congé il comptera toujours au nombre des aides de camp du général Masséna.* » Le général Berthier ayant validé cette proposition, les ordres correspondants sont expédiés en date du 29 vendémiaire an XI (21 octobre 1802).

Tout d'abord au conseil d'administration du 12^e régiment de dragons : « *J'ai donné l'autorisation au citoyen Masséna, sous-lieutenant aide de camp du général Masséna, de se rendre au corps que vous administrez pour y servir pendant un an ; cet officier y sera payé du traitement d'activité attribué à son grade. Il partira de Toulon le 15 frimaire prochain (6 décembre 1802)* » ; puis au comité des revues : « *Je viens d'autoriser le citoyen Masséna, sous-lieutenant aide de camp du général Masséna, à rejoindre le 12^e régiment de dragons pour y servir pendant un an ; cet officier y sera payé du traitement d'activité attribué à son grade.* » Berthier écrit également au général Masséna : « *Je m'empresse de vous transmettre, Citoyen général, l'autorisation que j'ai fait expédier au citoyen Masséna, sous-lieutenant au 12^e régiment de dragons, employé auprès de vous en qualité d'aide de camp, à l'effet de se rendre à son corps où il servira pendant un an.* » Ainsi que bien entendu au principal intéressé auquel il expédie ses ordres : « *Le ministre de la guerre autorise le citoyen Masséna, sous-lieutenant au 12^e régiment de dragons et aide de camp du général Masséna, à se rendre à Toulon où il séjournera jusqu'au 15 frimaire prochain ; à cette époque il rejoindra le 12^e régiment de dragons pour y servir pendant un an et il y sera payé comme aide de camp des appointements d'activité attribués à son grade.* »

Avant de rejoindre le 12^e dragons, toujours stationné en Lombardie, Augustin Masséna passe donc quelques semaines dans le Var auprès de sa mère qui, une fois veuve, s'est retirée à Toulon, son pays natal. C'est le 10 pluviôse an XI (30 janvier 1803) qu'il arrive à Lodi pour y faire un service actif pendant un an dans son corps d'affectation.

Le passage d'Augustin à son régiment semble lui être profitable pour ce qui concerne son instruction militaire. Lors de l'inspection conduite le 11 messidor an XI (30 juin 1803) à Lodi par le général Kellermann, ce dernier porte en effet l'appréciation suivante au sujet de notre jeune ami : « *A des moyens, du zèle, travaille beaucoup et a déjà acquis depuis qu'il est au régiment.* »

Retour aux états-majors

Toujours soucieux de l'avenir de son cousin, le général Masséna s'emploie cette fois à lui obtenir de l'avancement... Ses sollicitations semblent toutefois s'être quelque peu égarées au sein du ministère de la guerre. C'est ainsi que le chef de la 2^e division du ministère (bureau des états-majors) lui adresse en date du 23 pluviôse an XII (13 février 1804) cette étrange missive : « *Citoyen général, le ministre me charge de vous prier de lui rappeler l'objet de votre demande concernant le sous-lieutenant Masséna, votre aide de camp. Ce renseignement est nécessaire pour le rapport qu'il m'a ordonné de lui présenter sur cet officier* » ! On est là entre Kafka et Courteline... !

Le fameux rapport est finalement remis à Berthier par le bureau des états-majors le 17 ventôse an XII (8 mars 1804) : « *Le général Masséna demande le grade de lieutenant en faveur du sous-lieutenant Masséna, son cousin et son aide de camp, et qu'il soit employé à l'armée expéditionnaire. On propose au ministre de faire un rapport au Premier Consul et de lui accorder ensuite un congé limité pour faire la campagne. Le citoyen Masséna a 3 ans ½ de grade de sous-lieutenant. Le général Masséna prend intérêt au succès de cette demande.* » En marge de ce rapport figure le commentaire suivant du ministre : « *Faire un rapport au 1^{er} Consul. Placer le citoyen Masséna dans un des camps de l'armée comme lieutenant, en conservant sa place d'aide de camp.* »

Un rapport est établi en conséquence à l'intention de Bonaparte par le bureau des états-majors : « *J'ai l'honneur de vous proposer d'élever au grade de lieutenant le sous-lieutenant Masséna, cousin et aide de camp du général Masséna. Cet officier général demande de l'avancement pour cet officier et de l'emploi à l'armée expéditionnaire. Si votre intention est de l'élever au grade de lieutenant, il sera attaché à la suite de l'état-major d'un camp pour faire la campagne contre l'Angleterre, en conservant sa place d'aide de camp. Le citoyen Masséna a 3 ans ½ de grade de sous-lieutenant. Il sert depuis le mois de thermidor an 8 avec le général Masséna.* »

En parallèle, un courrier est adressé par le chef du bureau des états-majors au général : « *Je vous préviens, Citoyen général, que j'ai proposé au 1^{er} Consul d'élever au grade de lieutenant le Citoyen Masséna, votre neveu, et de l'attacher en cette qualité à l'un des camps de l'armée expéditionnaire. Lorsque sa décision me sera parvenue, je me ferai un plaisir de vous la transmettre.* »

La demande de faveur de son compagnon d'Italie ayant reçu l'assentiment de Bonaparte, Augustin Masséna est promu au grade de lieutenant par arrêté du 16 germinal an XII (6 avril 1804).

A l'effet de déterminer sa future affectation, le chef du bureau des états-majors écrit au général Masséna le 22 germinal an XII (12 avril 1804) : « Le ministre a reçu l'arrêté du 1^{er} Consul qui nomme le sous-lieutenant Masséna, votre aide de camp, au grade de lieutenant. Il me charge de vous prier de désigner le camp où vous désirez qu'il se rende pour faire la campagne. Son ordre de service lui sera expédié en même temps que sa lettre de nomination au grade de lieutenant. »

Tandis que Masséna est toujours sans commandement à cette époque, un corps expéditionnaire est en formation sur les côtes de l'Océan en vue d'une descente en Angleterre. C'est donc cette destination qui est désignée au nouveau promu.

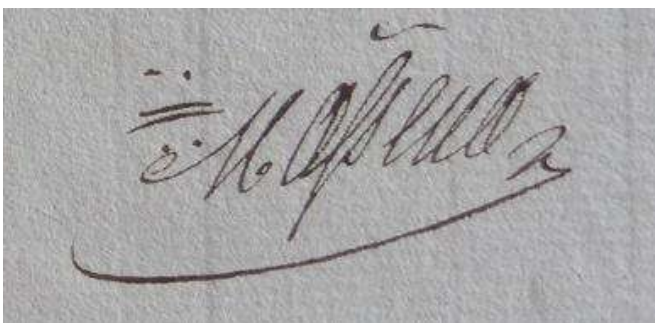
La décision est annoncée au général Masséna par une lettre du ministre du 24 floréal an XII (14 mai 1804) : « Je vous annonce avec plaisir, Citoyen général, que sur ma proposition le 1^{er} Consul a pris le 16 du mois dernier un arrêté qui élève au grade de lieutenant le sous-lieutenant Masséna, votre aide de camp. Je vous adresse la nouvelle commission que j'ai fait expédier à cet officier ainsi qu'un congé de six mois pour se rendre à Saint-Omer où il sera employé dans son grade au grand état-major général des camps formant l'armée des côtes. » Elle est dans les mêmes termes annoncée au jeune Masséna : « Je vous annonce avec plaisir, Citoyen, que sur ma proposition le 1^{er} Consul a pris le 16 du mois dernier un arrêté qui vous élève au grade de lieutenant. Je viens de donner ordre de vous expédier votre brevet. En attendant qu'il soit signé par le 1^{er} Consul, la présente vous en tiendra lieu. Veuillez bien me faire passer votre acte de naissance. » Durant cette période de congés, il est précisé qu'il continue de jouir du traitement d'activité attribué à son grade.

Quatre jours plus tard, le Consulat se transforme en Empire... Quant au général Masséna, il est élevé à la dignité de maréchal.

Du camp de Compiègne le 8 prairial an XII (28 mai 1804), Augustin Masséna fait passer au ministre de la guerre son acte de naissance, le remerciant par ailleurs de la faveur qui vient de lui être accordée au travers de cette promotion. Le ton de la correspondance a changé et est désormais empreint de la plus haute déférence... Il semble bien loin le temps des "Citoyens" ! Qu'on en juge par les termes de cette lettre : « Monseigneur, Ayant l'honneur de remercier son Excellence des bontés et des attentions qu'elle m'a toujours témoignées et dont je viens de recevoir de nouvelles preuves, je lui fais passer mon acte de naissance, conformément à sa demande. J'ai l'honneur d'être, de son Excellence, le très humble et très reconnaissant, signé MASSÉNA, Lieutenant. »

Employé sous les ordres du maréchal Berthier au grand état-major général des camps qui forment l'armée des côtes de l'Océan, on retrouve Augustin à Saint-Omer et à Boulogne. A son dossier figure un état de ses services successifs établi par ses soins et daté de cette ville du 5 nivôse an XIII (26 décembre 1804), sur lequel il a porté les observations suivantes :

« Cet officier, fils de feu Jérôme Marcel Masséna, qui était commandant d'armes de la place d'Antibes, comptait et était compris dans les revues comme enfant de troupe du régiment Royal-Italien, et ensuite du régiment ci-devant Monsieur où son père servit successivement.



Signature d'Augustin Masséna sur ses états de service

Quoique cet officier n'ait été nommé, par arrêté, que du 3 messidor an 8, cependant il était déjà aide de camp du général Masséna et en activité de service depuis le 1^{er} floréal an 8, à l'armée d'Italie. Il paraît donc juste, ce semble, de faire remonter ses services à cette dernière époque.

Vers la fin de l'an 8, cet aide de camp se rendit à Antibes, pour y attendre de nouveaux ordres de son général, qui fut alors à Paris. Il resta dans cette première ville jusqu'au mois de ventôse an 9, qu'il en partit pour aller dans la capitale. Là, le ministre de la guerre, par sa lettre du 13 floréal an 9, chargea cet officier, qui conservait toujours son emploi d'aide de camp, des fonctions d'élève externe à l'école d'instruction des troupes à cheval à Versailles, pour les manœuvres et les exercices d'équitation.

Le 1^{er} brumaire an 11, d'après les ordres du ministre, cet officier rejoignit son régiment, qui était alors en garnison à Lodi. Il occupa toujours l'emploi d'aide de camp où il a été confirmé par les arrêtés des 1^{er} thermidor an 8 et 16 germinal an 12.

Cet officier est employé actuellement, selon son grade, à l'état-major général des camps, d'après la lettre du ministre du 24 floréal an 12, et a cessé de faire partie du 12^e régiment de dragons à dater du 15 prairial suivant. »

La campagne de 1805

Le 29 thermidor an XIII (17 août 1805), changement de situation. Dans une lettre qui lui est adressée par le bureau des états-majors, le maréchal Lannes, commandant en chef le corps d'avant-garde de l'armée des côtes de l'Océan (futur V^e corps de la Grande Armée), est avisé que vont lui être adressées deux commissions d'aides de camp pour les sieurs Masséna et Saint-Mars, « que vous avez désignés pour être employés auprès de vous en cette qualité. Je prévien M. le maréchal Masséna et le général de brigade Bertrand de la nouvelle destination donnée à MM. Masséna et Saint-Mars, leurs aides de camp. »

Le même jour, une lettre est donc expédiée au maréchal Masséna, alors à Paris, afin de l'informer de cette décision : « *J'ai l'honneur de vous informer M. le maréchal, que le lieutenant Masséna votre aide de camp passe en la même qualité auprès de M. le maréchal Lannes, commandant en chef le corps d'avant-garde des armées des côtes de l'Océan. Je vous prie d'ordonner à M. Masséna de se rendre au quartier-général de M. le maréchal Lannes à Wimereux.* »

Le 30 août 1805, le maréchal Masséna est nommé commandant en chef de l'armée d'Italie à la place de Jourdan. Ayant pris son commandement le 6 septembre 1805 à Milan, on peut facilement imaginer qu'il souhaite pouvoir retrouver son cousin au sein de son état-major.

Augustin rejoint donc le maréchal Masséna afin de servir à nouveau à ses côtés en tant qu'aide de camp pour la campagne qui s'ouvre en Italie contre les troupes autrichiennes de l'archiduc Charles.

Au cours de cette campagne, il se signale dès le 18 octobre 1805, lors du passage de l'Adige à Vérone, qui marque le début des hostilités. Ainsi qu'on peut le lire dans *l'Histoire militaire de Masséna*⁷, alors que le pont du Castelvecchio a été forcé et que les premières troupes françaises se retrouvent sur la rive gauche du fleuve, « *le lieutenant Masséna, cousin et aide de camp du maréchal, se porte résolument, accompagné de quatre voltigeurs, en reconnaissance. Arrivé entre deux postes, sommé de répondre à une sentinelle, des coups de feu essuyés, il revient indiquer à Gardanne les endroits où l'ennemi se tient en forces. Une fois renseigné, Gardanne passe le pont et forme ses 24 compagnies de voltigeurs, en colonnes, dans le triangle de Saint-Georges, presque ille formée par l'Adige (...)* »



Le pont du Castelvecchio à Vérone

Ce n'est toutefois que le 6 brumaire an XIV (28 octobre 1805), qu'Augustin est officiellement nommé aide de camp du maréchal Masséna, avec son grade de lieutenant.

Le 30 octobre 1805, Masséna livre à l'archiduc Charles une bataille indécise à Caldiero. Les Autrichiens battant en retraite le 2 novembre, la poursuite est engagée. **C'est au cours des combats de cette journée que le lieutenant Masséna est gravement blessé.**

Laissons à nouveau la parole à Edouard Gachot dans son *Histoire militaire de Masséna* :

« *Devant Monte Rocca, notre cavalerie trouvait un corps d'infanterie bien décidé à l'arrêter. Une batterie de 8 pièces est établie pour mitrailler l'arrière-garde allemande. Du canon riposte. Néanmoins, Espagne charge à la tête d'un escadron du 3^e chasseurs. Au départ, un projectile brise une jambe au lieutenant Masséna, vaillant aide de camp du maréchal, projectile qui avait coupé l'habit du chef de la cavalerie menant l'offensive.* »

Son état nécessitant son transport à Vérone, Augustin Masséna y meurt des suites de sa blessure au bout de vingt jours, le 22 novembre 1805. Il n'avait que vingt-et-un ans...

Sources :

- SHD - Dossier individuel d'Augustin Masséna (2Ye2759)
- SHD - Archives administratives et Registre des services des officiers du 12^e régiment de dragons

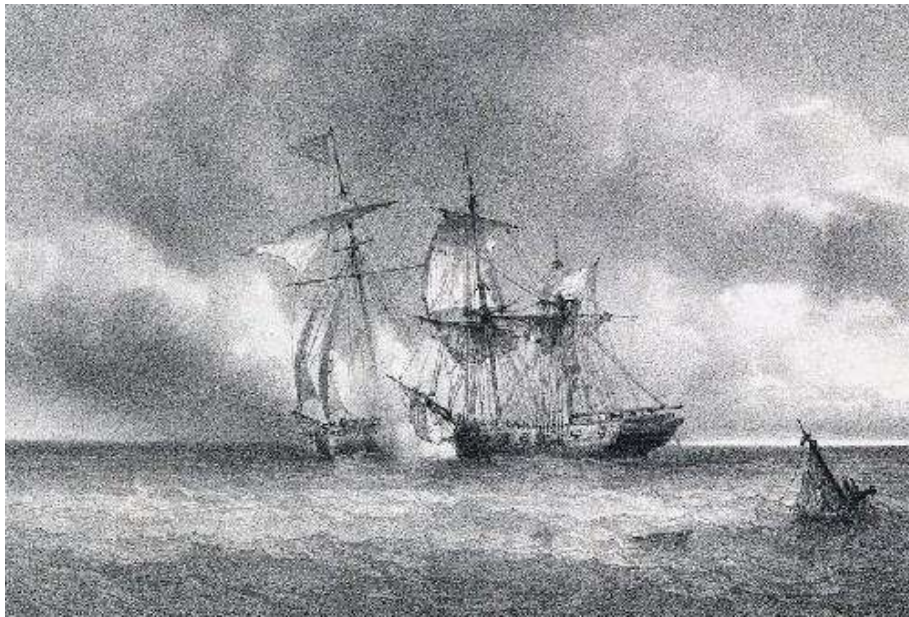
⁷

Edouard Gachot, *Histoire militaire de Masséna. La troisième campagne d'Italie (1805-1806)*, Plon-Nourrit & Cie, 1911.

30.07.1798 : héroïque expédition en mer de Masséna et des Antibois

Par Jacques DIMIEZ

La Révolution française a attisé la haine ancestrale entre Anglais et Français. Les navires anglais ont accentué leur présence dans les eaux méditerranéennes. En 1794, le général Garnier dénonçait avec vigueur « cette nation (anglaise) orgueilleuse d'avidés marchands et de pirates », venant audacieusement se montrer le long des côtes des Alpes Maritimes, pour semer le trouble, la guerre et les dévastations. Il ajoutait : « Il est temps d'apprendre à ces fiers insulaires trop accoutumés à maîtriser la fortune de cet élément (la mer), que leur règne est passé, qu'ils ont affaire aujourd'hui à un peuple libre. »



Combat du Corsaire français « L'Unité » contre le Cutter anglais « Le Swan ». Janvier 1797. National Maritime Museum.
Par Ferdinand Victor Perrot

En route vers l'Egypte, Bonaparte arrive à Toulon le 09.05.1798. Il adresse aussitôt une proclamation à l'armée d'Orient en pleine préparation : « Soldats, vous avez fait la guerre des montagnes, des plaines, des sièges ; il vous reste à faire la guerre maritime ! » Puis, pour conjurer les traditionnelles rivalités entre les armées de mer et de terre, il poursuit : « Soldats, matelots, fantassins, canonniers ou cavaliers, soyez unis, souvenez-vous que, le jour d'une bataille, vous avez besoin les uns des autres... ». Le général Bonaparte rappelle ainsi que les matelots sont des soldats et que l'armée d'Egypte est une armée navale.

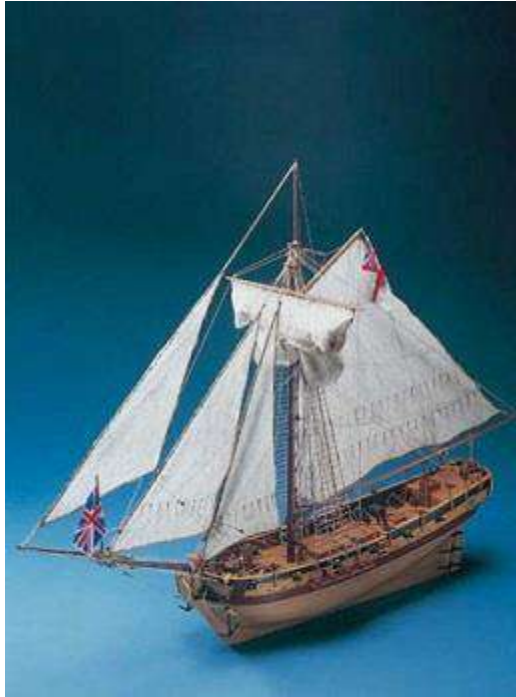
Le 03.06.1798, le général Le Pelletier, commandant à Antibes, diffuse un avertissement : « L'escadre anglaise menace les côtes. Mort aux ennemis s'ils abordent ! Tenez-vous prêts ! » Echappant à la flotte de Nelson, l'escadre de 355 bâtiments hétérogènes du corps expéditionnaire d'Egypte, sous les ordres du vice-amiral Brueys, s'empare de Malte le 10.06.1798 et traverse la méditerranée. Le 27.06.1798, au port d'Alexandrie, Bonaparte ordonne le débarquement des troupes et entame sa marche sur la Caire. Les troupes françaises font leur entrée dans la ville le 22.07.1798 au soir.

Huit jours plus tard, le 30.07.1798, loin de ce vaste théâtre d'opération, les antibois sont confrontés à un combat naval totalement inédit. Pour défendre leur port, les habitants vont démontrer au cours d'un coup de main courageux en mer, la fraternité d'armes, prônée par le général Bonaparte, entre soldats, marins, artilleurs, responsables municipaux et habitants et cela sous le commandement d'un futur Maréchal d'Empire... Masséna.

Grâce aux nombreux articles du Chanoine Eugène Tisserand, aumônier du Lycée de Nice et historien passionné des Alpes-Maritimes, ce fait glorieux est passé à la postérité.

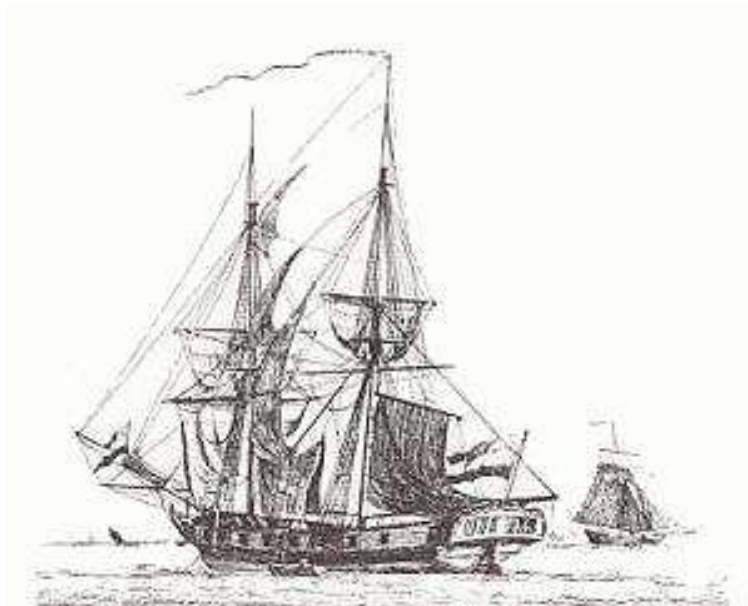
❖ **Un bateau corsaire anglais devant le cap d'Antibes**

Deux jours avant la bataille navale d'Aboukir, le matin du lundi 12 Thermidor de l'an VI (30.07.1798), la vigie du cap d'Antibes signale la présence au large d'un bateau corsaire anglais. On apprendra par la suite qu'il s'agit d'un cutter commandé par un Irlandais et que ce bâtiment a été armé à Gibraltar.



Maquette d'un cutter anglais du XVIIIème siècle

Près des côtes de la Corse, le corsaire a pris possession d'un brick de commerce espagnol, « *La Maria* », sans coup férir, l'équipage effrayé ayant abandonné le navire dès son approche. Le corsaire a pris possession du brick espagnol et l'a remorqué jusqu'à l'île d'Elbe.

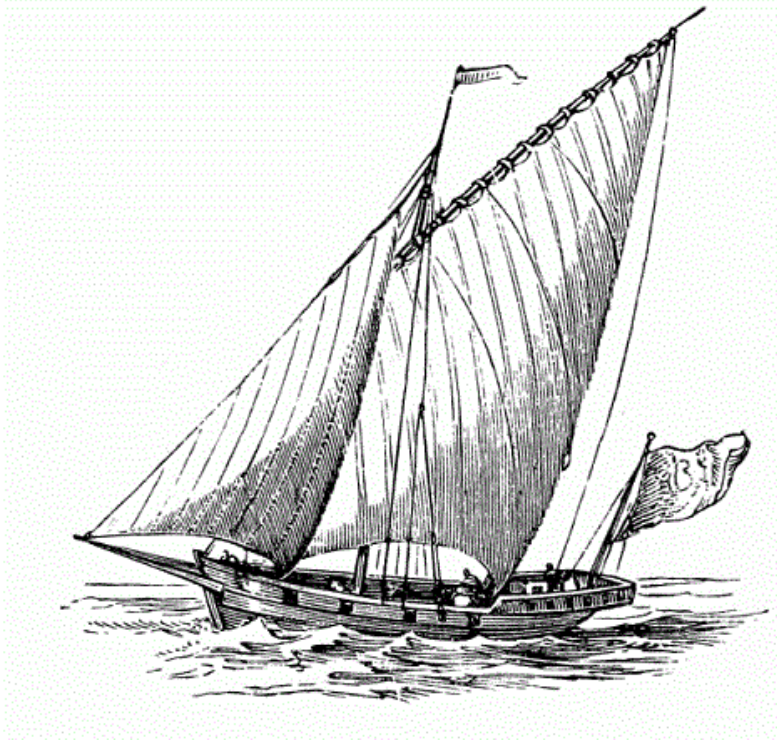


Brick de commerce, (vaisseau à deux mats très populaire en raison de sa maniabilité),

Un corsaire dispose en général d'une « mouche » : petit bateau à rames ou à voiles qui suit la proie du corsaire pour observer ses mouvements, s'en approcher, gêner sa course et tenter de s'en emparer. Il y a de nombreux exemples de

prises de vaisseaux réalisées par des mouches de corsaires. Les gains en rapport avec les prises (produit de la vente du bateau et de la cargaison) sont alors partagés entre l'armateur puis à égalité entre tous les membres de l'équipage, qu'ils aient été présents sur le corsaire au moment de la prise, ou détachés en service commandé, « à la découverte », sur un canot ou sur une mouche. Sans cette disposition de répartition des gains, toute discipline à bord et toute subordination seraient impossibles. Des gratifications sont également versées pour chaque canon et chaque prisonnier ramenés au port.

Le cutter anglais a repris sa course le 22 juillet. Tout en remorquant le Brick espagnol, il a intercepté le 27 juillet une embarcation de construction catalane (barque ou « tartane ») qui lui sert de mouche. Cette petite embarcation à voiles et à rames assure auprès du cutter un rôle de surveillance, de guidance, d'abordage et de remorquage.



Tartane catalane

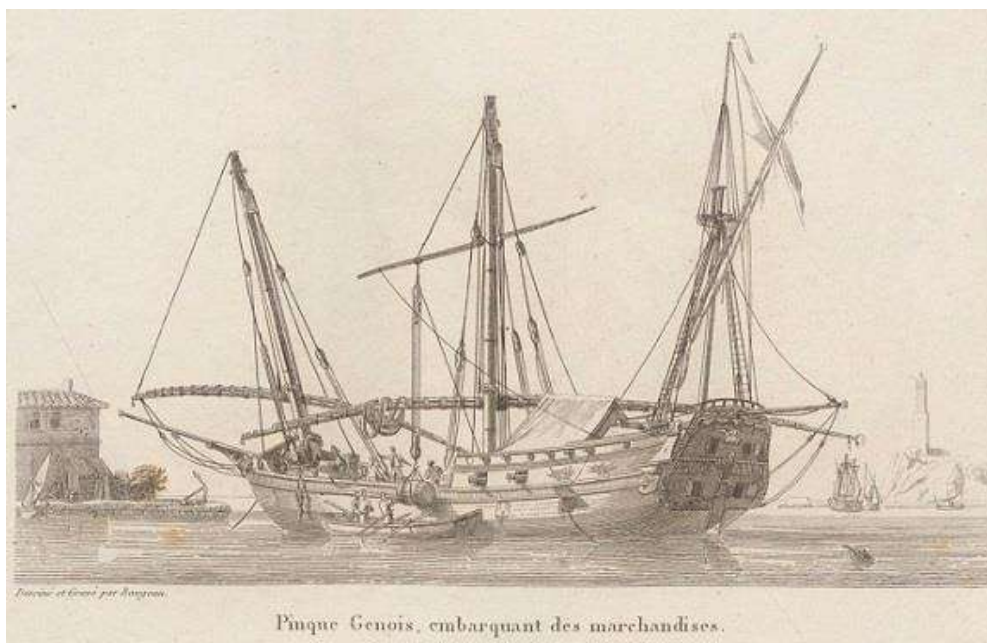
Les tartanes catalanes, dont les bords sont bas, mesurent une vingtaine de mètres de la proue à la poupe, disposent d'un seul mât perpendiculaire à la quille, planté au milieu, dans lequel la voile principale et un foc appelé Polacia peuvent être hissés. Au fil des siècles, les chantiers de Barcelone ont construit de nombreux types de tartanes (de pêche ou de guerre, à voile, à rames, avec ou sans canons...)

Le 30.07.1798, au large d'Antibes, la flottille forte désormais de trois bateaux (dont le Brick espagnol en remorque), fait la chasse à trois barques catalanes et à un plus gros bâtiment de commerce génois, un « pinque ligurien ». Vers midi, le cutter anglais et sa mouche pourchassent et serrent de près le pinque génois qui cherche à trouver refuge dans le port d'Antibes.

❖ **Agitation dans le port d'Antibes**

Des antibois, venus en nombre au port dès le signal de la vigie, sont indignés par la scène. Parmi-eux le maire Jean-François-Henri Guide et des membres de son conseil, M. Curault le capitaine du port et l'administrateur Gairaud. M. Guide est d'avis de courir sus au cutter ; il demande au capitaine des douanes, Mr Ferrière, de sortir du port dans sa felouque pour tenter de protéger l'approche du bâtiment génois pourchassé. L'agitation est grande dans la cité. La foule grossit sur les quais du port.

A ce moment, les batteries côtières d'Antibes font feu sur la mouche du cutter qui préfère abandonner sa proie. A 13 heures, en sûreté, le pinque génois fait son entrée triomphale dans le port, sous les ovations des antibois.



Pinque ligurien, bateau de commerce à trois mats, navigant essentiellement en Méditerranée, construit en général aux chantiers de Gênes, et qui peut être équipé de petits canons

Mais, à deux lieues en mer, le cutter et sa mouche ont repris leur poursuite des trois embarcations catalanes. Cette fois c'en est trop. Sur le port, l'indignation est générale. Pas question d'accepter que ce corsaire anglais, « *tyran des mers, ait l'audace de faire des prises au large de la ville d'Antibes !* ».



Jean Jérôme Baugeau (1764-1819). Barques catalanes en mer, l'une sous voile, et l'autre tirée à terre. Une *catalane*, est un bateau de pêche traditionnel, à voiles ou rames, qui était utilisé le long de la côte occidentale de la méditerranée pour pêcher la sardine et les anchois.

M. Guide, le capitaine du port M. Curault et l'administrateur Gairaud tentent alors de mener la riposte au milieu d'une foule en surexcitation. Alors que le tocsin sonne à toute volée, se présentent vingt soldats de la 80^{ème} demi-brigade qui embarquent aussitôt sur la felouque de M. Ferrière avec quelques marins antibois. Ils se lancent à coups de rames à la poursuite de la mouche.

❖ L'intervention du général Masséna

C'est alors que se produit une agitation supplémentaire. Le général André Masséna fait son apparition. Il est accompagné de ses aides-de-camp et fend la foule à grandes enjambées. Les Antibois l'estiment. Nul n'ignore que

Masséna a embarqué à Toulon en 1773, à l'âge de quatorze ans, comme mousse à bord d'un navire marchand. Trois années de dure vie de marin n'ont pas manqué de l'endurcir physiquement et moralement. En 1775, à l'âge de 17 ans, il a intégré l'armée. Retourné à la vie civile le 03.08.1789 avec le grade d'adjudant sous-officier (sommet d'une carrière militaire d'un roturier sous l'ancien régime), il s'est retiré à Antibes où il a épousé le 10.08.1789, la fille d'un « maître-chirurgien » antibois sans fortune, Anne-Marie Rosalie Lamarre. Il avait alors 31 ans et son épouse 24. Elu lieutenant-colonel du 2ème Bataillon des volontaires nationaux du Var, il a repris du service. Ses qualités de stratège et de tacticien lui ont valu un avancement extrêmement rapide. Pendant la campagne d'Italie de 1796, Masséna s'est trouvé constamment sur la ligne de front, ce qui lui a valu l'estime de Bonaparte et ce jugement très élogieux du général en chef, le 14.08.1796 : « *Actif, infatigable, a de l'audace, du coup d'œil et de la promptitude à se décider.* » Masséna va démontrer qu'il possède toujours toutes ces qualités...

❖ Mais que fait Masséna à Antibes ce 30.07.1798 ?

Masséna est en disgrâce, sans affectation, à la suite de graves faits survenus sous son commandement à la tête des troupes d'occupation de Rome et des états pontificaux. Nommé le 03.02.1798 en remplacement de Berthier, Il est arrivé à Rome le 19.02.1798. Il a trouvé une armée dans un total dénuement ; les soldats n'ayant pas touché leur solde, certaines unités et certains officiers se sont livrés à des pillages et ont rançonné des grandes familles romaines. Compte-tenu de la réputation de « rapacité » de Masséna en matière financière, le bruit s'est rapidement répandu que les caisses du général étaient pleines d'or. Des unités se sont divisées et se sont affrontées les armes à la main. Masséna s'est trouvé au centre d'une véritable sédition militaire qui a culminé entre les 23 et 25.02.1798. Devant l'ampleur des mutineries dans les rangs français, les commissaires du gouvernement présents à Rome ont alerté le Directoire exécutif. Sans tarder, par arrêté du 08.03.1798, Masséna a été remplacé par Gouvion-Saint-Cyr. Il a dû quitter la ville après avoir cédé dès le 29.02.1798 son commandement temporairement au général Dallemagne. Il a gagné Gênes, puis il a rejoint sa famille à Antibes où il attend avec anxiété une nouvelle affectation. Il bénéficie certes d'un repos bien mérité dans ses foyers après cinq années de campagnes continues, mais il n'est pas dans un grand confort moral ; une certitude, il n'a pas été choisi par Bonaparte pour participer à la campagne d'Égypte.



Masséna par le dessinateur Forestier



Anne-Marie Rosalie Lamarre

❖ Le branle-bas de combat : réquisition d'un brigantin génois

Masséna se montre très directif. Il préconise d'aller immédiatement secourir les barques et le vaisseau espagnol chassés par le corsaire anglais et sa flottille. Il déclare qu'il prendra part personnellement à cette expédition en mer. Trois chevaliers de l'Ordre de Malte, envoyés par Bonaparte pour recevoir leurs passeports après la capitulation de l'île de Malte, demandent l'honneur de se joindre à lui. C'est pour eux un moyen de se montrer utiles dès leur retour en France.

Pour monter son expédition éclair, Masséna estime que la felouque des douaniers antibois ne disposera pas de la force suffisante face au cutter : « *Il faut être plus nombreux contre ces insolents !* ». Il propose la réquisition d'un Brigantin génois amarré au port. Ce type de vaisseau de combat léger, armé en général de 8 canons, jauge habituellement entre 60 à 70 tonneaux ; il possède deux mats avec des voiles carrées et peut accueillir 60 hommes. Il est d'un maniement facile et idéal pour la course.



Brigantin et sa mouche

A peine les volontaires se sont précipités vers le vaisseau que le général Pelletier fait distribuer des armes et des munitions aux combattants volontaires avant qu'ils ne montent à bord du brigantin. Il veille à ce qu'on apporte un canon mobile de 4, avec son affût de rempart. Le capitaine Curault, commandant du port d'Antibes, prend le commandement du navire génois.

Masséna monte à bord avec son aide-de-camp Ducos et son fidèle secrétaire Guérin. Les trois chevaliers de l'Ordre de Malte se joignent à lui. Puis le commandant de la Garde nationale d'Antibes et nombre de ses soldats investissent les ponts. Des matelots antibois se sont joints spontanément et sont déjà prêts aux manœuvres. Voyant l'agitation qui a gagné le port, les marins de la felouque de Ferrière redoublent leurs efforts en direction de la mouche du cutter anglais. Dans le port, le brigantin appareille lentement sous les encouragements de la foule qui crie : « *Mort aux Anglais !* » « *Mort aux tyrans des mers !* », « *Vive Masséna !* », « *Vive la République !* » « *Vive la France !* »... Certains auraient même entamé une « *Marseillaise* »...

❖ Une belle prise de « guerre » qui réserve une surprise

Au large, devant l'approche du brigantin et de la felouque antiboise, le commandant du corsaire anglais envoie une chaloupe en direction du brick espagnol qu'il remorque. Manifestement, faute de vent suffisant, le cutter ne peut plus gouverner le brick trop lourd pour sa voilure. Il est 17 heures quand les hommes d'équipage du brick quittent le navire dans deux chaloupes et regagnent le bord du cutter.

Le brigantin de Masséna et la felouque de Ferrière poursuivent leur avance régulière. A bord, on constate que le Corsaire a cessé la traque des barques catalanes et pris le large en abandonnant le brick « *La Maria* » à trois lieues de l'entrée du port d'Antibes. A 18 heures 30, parvenu à proximité du brick espagnol, le capitaine Curault envoie deux chaloupes armées en direction du lourd vaisseau. Abandonnée, « *La Maria* » est investie par les antibois sans que soit tiré un coup de feu. C'est une belle prise pour la ville d'Antibes.

Le corsaire anglais plus léger et plus rapide a pris la direction de Nice et dispose alors de deux lieues d'avance sur la flottille antiboise. Il est exclu de pouvoir le rejoindre avant la nuit. Le capitaine Curault décide de s'emparer du brick et de le ramener au port. Déjà on s'emploie à prendre le lourd vaisseau en remorque, mais force est de constater que les anglais en ont saboté les commandes avant de l'abandonner. Cela ne simplifie pas les manœuvres de remorquage.

Vers 21 heures, la flottille rentre au port d'Antibes sous les hourras des nombreux habitants qui bordent les quais. On glorifie Masséna, la municipalité, la troupe, la République... dans l'enthousiasme.

Une fois le navire apponté, on s'intéresse au contenu des cales. La surprise est grande de découvrir des espagnols, laissés à bord, qui se déclarent propriétaires de la cargaison composée essentiellement d'huile d'olives, de savon et de diverses pommades... Le bateau est mis en quarantaine.

Le bilan de l'expédition improvisée est loin d'être négligeable : sous la contrainte de la flottille antiboise un brick espagnol de commerce « *La Maria* » a été subtilisé aux anglais, un bateau catalan a été également repris, trois barques catalanes et un navire génois ont été sauvés de la chasse du cutter anglais.

❖ **Une large publicité par la municipalité d'Antibes et le Directoire**

Devant ce succès inédit, la municipalité d'Antibes fait éditer des affiches vantant cet exploit dans toutes les villes des Alpes-Maritimes et du Var. En en-tête de l'affiche figurent les mentions : « *LIBERTE – EGALITE* » et « *Antibes le 12 Thermidor An VI de la République française une et indivisible. Honneur à Antibes* ».

Les félicitations venant de toutes parts ne se font pas attendre. Le comité d'administration du département du Var décide d'envoyer un rapport aux ministres, au Directoire et au Corps-Législatif. Le procès-verbal précise : « *Ce trait de bravoure et de patriotisme nous fait prendre l'engagement solennel d'imiter les antibois si ces perfides et féroces anglais s'avisent de se montrer sur nos côtes.* »

Le Directoire assure également une large publicité à la France entière : « *Citoyens, dans une République fondée par les vertus, les actes de courage, de désintéressement et d'honnêteté qu'elle inspire, doivent être proclamés par le gouvernement, afin que les noms de ceux qui ont le bonheur de pouvoir servir à sauver leurs concitoyens, soient connus de la société tout entière. Cette récompense aussi douce qu'honorable nous l'avons obtenue citoyens, solennellement le jour de l'anniversaire de la fondation de la République. Les habitants d'Antibes ont bien mérité de la patrie et c'est avec une véritable satisfaction que je vous adresse les annales glorieuses dans lesquelles cette mémorable action a été justement enregistrée. Salut et Fraternité.* »

On imagine aisément que Masséna a été un « catalyseur » de cette brève et surprenante aventure en mer survenue deux jours avant la destruction de l'escadre de l'armée d'Egypte à Aboukir (01.08.1798) et la mort au combat du vice-amiral Brueys.

C'est à la suite de ses nombreuses victoires et de ses faits d'armes au cours de la première campagne d'Italie et la victoire de la Favorite en 1797, que Napoléon avait surnommé Masséna devant le front des troupes : « L'Enfant chéri de la victoire. » Doté d'un solide sens tactique et stratégique, capable de faire preuve à la fois de bravoure et de prudence dans l'exercice de son commandement, Masséna a bénéficié de l'estime de Napoléon qui le considérait comme un de ses meilleurs subordonnés. Bien que sa réputation ait été ternie par sa cupidité et par certaines faiblesses sentimentales et morales, l'Empereur, à Sainte-Hélène, s'adressant à Las Cases dira de lui : « Masséna a été un homme très supérieur qui, par un privilège très particulier, ne possédait l'équilibre tant désiré qu'au milieu du feu ; il lui naissait au milieu du danger. »

Masséna demeurera peu de temps en disgrâce et sans affectation à Antibes. Par ordre de mission du ministre de la guerre Scherer en date du 16.08.1798 (courrier reçu le 04.09.1798), Masséna sera détaché temporairement en qualité de divisionnaire à l'armée de Mayence, commandée par Joubert. Il arrivera à la mi-septembre 1798 au quartier général de Friedberg où Jourdan a succédé à Joubert. Au même moment, les officiers impliqués dans l'insurrection de Rome contre Masséna seront acquittés par une commission militaire...

Masséna ne restera pas longtemps en sous-ordre. Le 19.12.1798 il recevra le commandement en chef de l'armée d'Helvétie en remplacement de Brune. Le sort de la Révolution française va se jouer en Suisse où les troupes de Masséna vont tenter de maintenir la République Helvétique, sœur de la République française, instituée le 22 mars 1798. Masséna subira une sévère défaite face aux autrichiens lors de la première bataille de Zurich (02 au 06.06.1799). Mais il remportera une victoire éclatante et décisive sur les forces austro-russes les 25 et 26.09.1799 à Dietikon, une localité voisine de Zurich.

Au cours de cette seconde bataille de « Zurich », il sauvera la France d'une invasion imminente et renforcera le Directoire moribond. Deux semaines plus tard, le 08.10.1799, le général Bonaparte débarquera à Saint-Raphaël, avec la perspective d'un coup d'État destiné à sauver ce qui reste de la Révolution.

SOURCES :

- 1. L'Expédition d'Égypte. 1798-1801.** Par Henry Laurens, Charles C Gillispie, Jean-Claude Golvin et Claude Traunecker. Editeur Armand Colin. 103 Boulevard Saint Michel. 75240. Paris. 1989.
- 2. Archives numérisées Google. Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes. 1875. Tome III.** Deux actes mémorables de patriotisme des antibois. « Une expédition en mer ». Pages 267 à 270 par l'Abbé Eugène Tisserand. Imprimerie Caisson et Mignon. 1 Place Saint Dominique. Nice. Harvard College Library. Don du Professeur A.C. Coolidge. 1912. (Archives de la municipalité et Extraits du registre des délibérations du conseil de la commune d'Antibes)
https://books.google.fr/books?id=CqETAAAAYAAJ&pg=PA267&dq=une+expedition+en+mer&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKewifip7kiP_UAhXHb1AKHeLmBok4ChDoAQhBMAY#v=onepage&q=une%20expedition%20en%20mer&f=false
- 3. Archives numérisées Google. Histoire d'Antibes par le Chanoine Eugène Tisserand. Aumônier du lycée de Nice.** Officier de l'instruction publique. Imprimeur – Libraire J. Marchand. 1876. Appendice des dates des principaux événements de la ville d'Antibes depuis 1789. Page 505. Harvard College Library. Mention d'un glorieux trait de bravoure des antibois contre un corsaire anglais.
<https://books.google.fr/books?id=yycbAAAAYAAJ&pg=PA505&dq=Mass%C3%A9na+antibes&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjbLb1xoPeAhUyxoUKHdAjD6oQ6wEIKDAA#v=onepage&q=Mass%C3%A9na%20antibes&f=false>
- 4. Archives numérisées Google. Histoire de la Révolution française dans les Alpes-Maritimes par le chanoine Eugène Tisserand. Société Niçoise des sciences naturelles et historiques.** Librairie Cauvin. 6 Rue de la Préfecture. Nice. 1878. Pages 293 et suivantes. Chapitre VI. Glorieux fait maritime des antibois.
[Histoire de la Révolution française dans les Alpes-maritimes : Eugène François Tisserand : Téléchargement gratuit, emprunt et streaming : Internet Archive](#)
- 5. Histoire d'Antibes: station hivernale des Alpes-Maritimes. De E. B. Chabert-Plaucheur. Librairie Cauvin-Empereur. 6 rue de la Préfecture de Nice. 1866.** « Trait de bravoure des antibois le 13 Thermidor An VI ». Chapitre XVII. Page 64 et suivantes.
https://books.google.fr/books?id=TLE_SOJdfu8C&pg=RA1-PA32&dq=Mass%C3%A9na+antibes&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwji8q6DTyYPeAhULyoUKHTWJD7IQ6AEILTAB#v=onepage&q=Mass%C3%A9na%20antibes&f=false
- 6. Archives nationales. Fonds Masséna. Pierrefitte sur Seine.**
[pdfIR.action \(culture.gouv.fr\)](#)
Répertoire détaillé sous pdf par C. Tourtier Bonazzi. Pages 18 et suivantes :
Fol. 230-307. Pièces diverses relatives à l'insurrection des officiers de l'armée de Rome contre Masséna. 9 ventôse-9 germinal an VI (**27 février-29 mars 1798**).
Fol. 309-310, 311-314. Arrêtés et lettres du Directoire exécutif adressés ou transmis à Masséna. 15 pluviôse-26 ventôse an VI (3 février-16 mars 1798).
Fol. 171-227. Lettres adressées ou transmises à Masséna par le général Dallemagne, commandant provisoirement l'armée de Rome à la place de Masséna à la suite de la sédition de l'armée française [Dallemagne exerça ce commandement du 26 février au 27 mars 1798]. 7-22 ventôse an VI (25 février-12 mars 1798)
Fol. 4-4 bis. Lettres adressées par Barras à Masséna lui annonçant sa nomination à l'armée de Mayence. 27 thermidor an VI (14 août 1798).
Fol. 4 ter-4 ter. Lettre adressée par Schérer, ministre de la Guerre, à Masséna, lui annonçant sa nomination à l'armée de Mayence (le 16 fructidor [**2 septembre 1798**], Masséna renvoie cette lettre au ministre avec quelques mots de sa main : "J'ai reçu votre lettre le 4 de ce mois..., je vais me mettre en route...". 4 fructidor an VI (21 août 1798).
Fol. 315-315. Lettre adressée par Bonaparte à Masséna. 15 ventôse an VI (5 mars 1798).
Fol. 187 bis, 208. Deux affiches relatant un combat qui eut lieu le 12 thermidor an VI (30 juillet 1798) contre un corsaire anglais au large d'Antibes, auquel Masséna participa.
- 7. Site d'Histoire de la Fondation Napoléon : Biographie de Masséna. Napoleon.org.**
[MASSENA, André, \(1758-1817\), duc de Rivoli, prince d'Essling, maréchal - napoleon.org](#)
- 8. La Révolution française. Revue d'histoire moderne et contemporaine.** Volumes 21. N°1 rue Cassette. Paris. Imprimeur typographe Gaston Née. Directeur rédacteur Gustave Aulard. 1891. Google book. Princeton University. Rapport de Masséna sur l'insurrection militaire de Rome (25-27 février 1798). Pages 539 à 554. Etienne Charavay.
[La Révolution française - Google Livres](#)
- 9. Tartanes Catalanes Images à un ou deux mats**
[Marine de guerre catalane — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#)
- 10. « Traité des prises maritimes dans lequel on a refondu en partie le traité de Valin en l'appropriant à la législation nouvelle » par A. de Pistoye, Ch. Duverdy.** Volume 2. 1855. (Explication corsaire et mouche et intérêt financier des équipages des corsaires. Page 384 et suivantes.). Livre Google book gratuit.
[Traité des prises maritimes dans lequel on a refondu en partie le traite de... - Google Books](#)
https://www.google.fr/books/edition/Trait%C3%A9_des_pris_maritimes_dans_lequel/k0ZC0Xvq2SkC?hl=fr&gbpv=0

Une famille napoléonienne

Par le Docteur Michel BOURRIER

« Les fils d'après font seuls que le père est pourvu » : Charles Péguy

Je me suis toujours fait une idée certaine de l'Empire... bercé par le lyrisme de mon instituteur dévidant l'armistice de Cherasco (quel joli nom !) et « SES » victoires, visiteur tout petit de Fontainebleau (« Michel, ces carpes ont vu Napoléon ! ») et de Pierrefonds, ébloui par un vieux prêtre entonnant la chanson de Malakoff, séduit par la dialectique du Normalien Thala expliquant en Rhétorique que Napoléon avait accompli la Révolution française, j'avais hésité entre médecine et histoire.

➤ UN PAPI BONAPARTISTE

Mon addiction, je l'ai contractée auprès de **mon arrière-grand-père Alphonse Blaquièrre**, resté jusqu'à sa mort en 1938 un fidèle de la dynastie malgré les suites désagréables de Sedan. Le mythe s'est ancré en moi grâce à ma mère Lucile, qui n'aimait pas les Anglais, et à ma grand-mère maternelle Suzanne (1886-1948), lauréate le 3 juillet 1898 du



Prix des Ecoles de la Ville de Paris sur le thème : « Depuis un siècle, quel homme a le mieux servi, et le mieux aimé, notre pays ? »

Elle composa sur Napoléon, sous la Troisième et sa légende noire.

Papi était né en 1856. Il avait une dizaine d'années lorsque Napoléon III poursuivant ses travaux haussmanniens vint inaugurer à Belleville, devenue en 1860 le XIXème arrondissement, le parc des Buttes-Chaumont tracé sur les anciennes carrières d'Amérique. La famille Blaquièrre habitait rue de Puebla, aujourd'hui rue Botzaris, face à la pointe du jardin que l'Empereur offrait aux remuants faubouriens.

1. Papi Alphonse Blaquièrre en 1875 avant son volontariat

Le gamin se précipita avec les garnements du quartier, et s'accrocha à la calèche impériale en criant ce « Vive L'Empereur ! » qui nous émeut dans nos rencontres.

Sa mère Léontine Vitry (1836-1910), de son balcon du deuxième étage, hurlait de son côté « Alphonse, reviens ! ».

Le petit garçon perpétua jusqu'à sa mort le souvenir de cette épiphanie. Madame Linden, notre regrettée présidente, me rappelait qu'à cette époque le « p'tit Prince » était venu chez son grand-père bronzier admirer son travail et lui « serrer la pince ».

Pourtant, une de ses parentes osa porter son aide aux combattants du Père Lachaise. Avec Colette, mon épouse, nous sommes allés au Mur des Fédérés honorer l'esprit social et républicain de la Commune.

L'imprudence de mon ancêtre rejoint celle de la jeune blanchisseuse. Le samedi 27 mai 1871, il rentrait chez lui ; comment pouvait-on, en ces journées sanglantes, envoyer ses enfants à l'école ? Cet après-midi-là, tandis qu'à 300 mètres la dernière barricade, rue Ramponneau, se défendait encore, Alphonse découvrit un Versaillais mort, sa cervelle répandue dans le caniveau de la rue de Puebla....le XIXème, quartier peuplé de 113.000 habitants, n'avait-il pas envoyé Delécluze au Comité Central de la Commune ? Outre une phobie alimentaire familiale, mon aïeul avait conservé une formule définitive pour la fin du repas : « Encore un que les Prussiens n'auront pas ! », formule modifiée de celle de **son beau-père Burgué**, qui vitupérait les Russes de 1814. Papi avait mangé du rat, sinon de l'éléphant durant le siège de 70, avant de virer au bourgeois voltairien.

Il avait de qui tenir. **Son arrière-grand-père Joseph Ravet (1754-1839)**, menuisier wallon rescapé de la Révolution brabançonne, fougueux jacobin réfugié à Belleville, était devenu un bon bourgeois dévot et bonapartiste, et je l'imagine au Carnaval de 1811 faisant joyeusement avec les siens la descente de la Courtille.



2. La menuiserie Ravet-Blaquière, rue Levert à Belleville. 1839

Son père Joseph (1827-1905) l'avait élevé dans la Légende, lui façonnant de ses mains une bibliothèque en pitchpin, essence alors à la mode, bourrée des œuvres complètes d'Hugo et de Balzac et de journaux célébrant les fastes des deux Empires ; je les ai tous lus, enfant, avec les caricatures d'André Gill, d'ailleurs futur Communiste. Je soupçonne néanmoins chez son épouse Léontine, fille d'ouvriers parisiens, une certaine réticence républicaine, un de ses parents Vitry s'étant trouvé sur les barricades de juin 1848 et condamné à la déportation en Algérie. Tous deux, il est vrai, descendaient de ce Jacques Hazard qui le 1er mai 1775, durant la guerre des Farines, excitait ses collègues manouvriers de Goussainville contre les archers du Roi : « *Foutez-leur des coups à ces bougres !* ».

➤ LE GRAND-PERE COMMUNARD

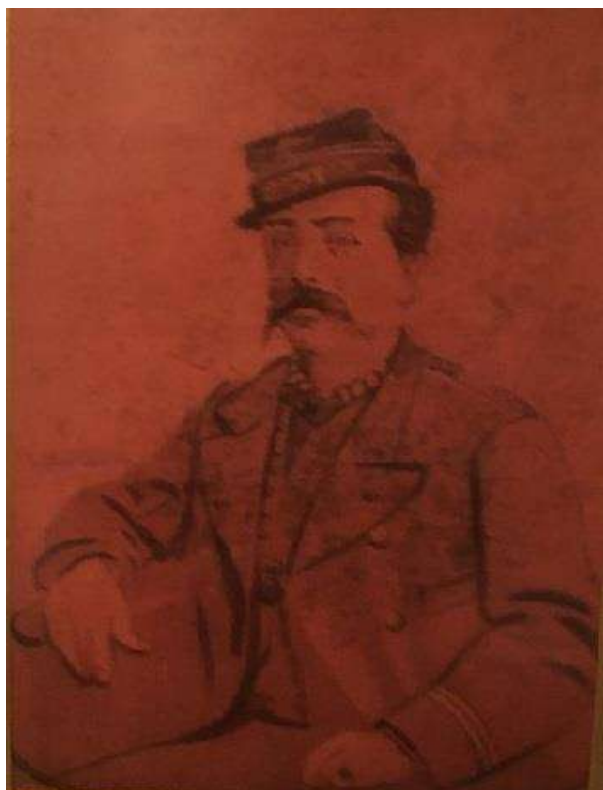
Dans la belle-famille d'Alphonse Blaquière, bien sûr il y eut des officiers du Roi. Mais des deux grands-pères de sa femme Fernande Burgué (1866-1936), l'un fut guide de Bonaparte en l'an IX et l'autre Marie-Louise en 1814. Ce dernier, bachelier, médecin à Montpellier en 1817, émigra un temps en Belgique : Firmin Burgué gardait des convictions bonapartistes. « *L'ophtalmologiste et membre de plusieurs sociétés savantes* » fut fait baron par le roi Léopold. Il mourut à Paris en 1863, fier de sa médaille de Sainte-Hélène.

Ces ascendances militaires expliquent le cursus de son fils **Auguste (grand-père Burgué, 1835-1880)**. L'étudiant coureur de filles enleva ma trisaïeule, la grand-mère Aurélie, qu'il fit « *mourir de désespoir* » à vingt-deux ans, en 1868. Le jeune dentiste participait à la Fête Impériale, non point avec Cora Pearl ou la Païva, mais avec les lorettes, grisettes et autres passementières de la Bastille. Il s'engagea en juillet 1870 dans les Volontaires Impériaux, combattit dans l'Est comme lancier, fut fait prisonnier, s'évada deux fois...

En mai 1871, on le retrouva badaudant, bon bourgeois parisien, au pied d'une barricade encore fumante place de la Bastille. Triste avatar du « sapeur Camember », veste retournée pour empêcher toute évasion, il allait être fusillé malgré ses mains vierges de poudre. « *Burgué, que foutez vous là ? Vous voyez mon capitaine, on m'emmène à Satory !* ». Le capitaine Ravenel, son chef en 70, sauva ce fervent bonapartiste pris pour un Communiste.

Un grand-père d'Auguste, un Diderot sans parenté avec le philosophe, avait été lieutenant de dragons, réformé après Iéna « *en raison de nombreuses blessures et rhumatismes contractés en onze ans de campagnes* ».

J'allais oublier ce collatéral, un autre dragon de l'Empire, **Charles Gabriel de Sallmard (1783-1858)**, noblesse des Croisades, qui servit treize ans, par fidélité, « Buonaparte » qu'il n'aimait guère mais admirait : Austerlitz, Iéna, la Pologne, Baïlen et les pontons de Cadix, l'Allemagne, la campagne de France. Il se rallia, notable respecté, à Napoléon III qui le fit officier de la Légion d'Honneur : « *M. de Sallmard a toujours montré, depuis le 10 octobre 1848, de sincères sympathies pour le gouvernement de Sa Majesté... Il était sincèrement attaché à la personne de l'Empereur Napoléon 1er.* ». Si monsieur le Préfet le dit...



3. Le grand-père Auguste Burgué, volontaire impérial, 1870
(1835-1880)



4. Charles Gabriel de Sallmard, 1840
(1783-1858)

➤ « CE GROS « CON » DE SOULT »,

... comme l'appelait la rumeur de 1814 en Lozère. Mon père, enfant de la République, n'eut pour aïeux que de pauvres paysans « *au cul des vaches* ». Ils avaient poursuivi la Bête du Gévaudan, par autodéfense, mais aussi sur ordre de l'intendant Lafont, oncle de l'abominable Trophime, depuis leur hameau de Couffours au Malzieu.

Toutefois, à la mi-juillet 1815, Soult, menacé par la Terreur Blanche, fut sauvé par son ancien aide-de-camp le général baron Brun de Villeret. Ce dernier raconte dans ses Cahiers qu'il demanda à son fermier de le cacher. « *Le couple Soulier, seul averti, avait logé le maréchal dans une chambrette donnant par une porte arrière sur la campagne, de manière à pouvoir s'enfuir dans les bois voisins. Il surveillait par la fenêtre donnant par devant sur le chemin d'accès et ne sortait que le soir pour satisfaire ses besoins physiques* ».

J'ai connu la maison Soulier, héritage de mon oncle Firmin qui n'avait gardé du maréchal qu'un souvenir mitigé.

➤ « LE CAPITAINE DU PORT DE L'ISLE D'ELBE »

« Une famille de grognards », disait ma femme, parlant des siens. J'y ajouterai notre fils Thierry qui, dès cinq ans, s'exclamait devant « SON » effigie près des marches de Saint-Roch : « Mais c'est Monsieur Bonaparte ! » ; à dix ans, il cherchait des cartouches dans les blés de Wagram. Depuis il m'a dépassé, traînant ses guêtres dans toute l'Europe et l'Égypte napoléoniennes.

Mon beau-père Maurice Reynaud avait conservé un épais dossier grâce auquel mes recherches ont reconstitué la gloire de son trisaïeul corse **François Filidoro (1766-1851)**, « le capitaine du port de l'Isle d'Elbe, que Bertrand connaît (1) ». La tante Marcelle se rappelait « qu'un ancêtre avait été corsaire de la République, il avait pris un navire à l'abordage, sarde ou napolitain, bravé la croisière anglaise et ravitaillé Masséna dans Gènes ».

Installé en 1801 à Porto Ferrajo, en 1814 il choisit l'Empereur, qui le promut (« il n'y a que par le capitaine du port que j'ai des renseignements certains ! ») et, le 15 août, visita sa maison sur le quai. Nommé lieutenant de vaisseau à Golfe Juan, il reçoit la Légion d'honneur et une épée des mains mêmes de Napoléon. Commandant « La Caroline », il ramène l'expédition à l'île d'Elbe. « Chargé d'une mission pour Naples » (ramener Madame Mère), il est fait prisonnier, les armes à la main, au large d'Ischia dans le dernier combat naval de l'Empire, en pleine paix, le 30 avril 1815 entre la frégate Melpomène de 44 canons et le vaisseau sous pavillon britannique Rivoli de 82 canons (2). Cassé de son grade et inscrit par Fouché sur la liste de proscription, sa captivité à Palerme lui évite les vindictes de la Restauration. Il ne subsiste désormais que grâce à la générosité de Pauline.



5. Le capitaine François Filidoro, (1766-1851) Bougie, 1836 au mariage de sa fille

Chère Pauline, qui, jadis, donnait des bonbons aux enfants Filidoro ! Elle lui fait une pension ; sa fille Marie-Anne (1802-1856) « eut l'honneur d'être au service de la Princesse » à Florence.

Filidoro retrouva un poste de capitaine de port (grâce à Lamartine) en 1828 seulement, en Grèce libérée, puis en Algérie, à Bougie, tout juste conquise en 1834.

Son petit-fils Alexandre (1841-1894) fut le filleul du général Duvivier, aux prénoms extraordinaires de « *Franciade Fleurus* », tué en 1848, peut-être, qui sait, par l'ouvrier Vitry.

« *Le Vieux Débris* » se retira à soixante-quinze ans et mourut à Porto Ferrajo en 1851. Une de ses petites-filles fut admise aux Maisons de la Légion d'Honneur. Les 20.000 francs du Testament de l'Empereur, ramenés à 17.021 par une « réduction proportionnelle » sous Napoléon III, permirent de survivre à la nombreuse famille de Filidoro. Avec sa part (2167,60 francs) **Alexandre Branzell, fils de Marie-Anne Filidoro** et du **consul de Suède à Bougie Moritz de Branzell** (1808-1852), gagna la Cochinchine.

1/Testament de Napoléon, septième codicille du 27 avril 1821

2/ « *Le Rivoli* » avait été pris par les Anglais en 1812, à la sortie de Venise, et participa en 1862 à la défense de Saïgon. Il fit fortune là-bas, reçut la Légion d'honneur et vint mourir à Nice en 1894, perclus d'absinthe et de paludisme mais toujours fidèle à la tradition bonapartiste. Il avait épousé sa nièce Adèle, grand-mère Branzell (1856-1949) avec pour témoin le général Wimpfen, ami de la famille. Adèle était certes la fille d'un émeutier du 2 décembre, l'imprimeur Coulanjon déporté à Lambessa, mais celui-ci, amnistié et apaisé, s'était établi libraire éditeur dans le Paris de 1860....



6. Le consul de Suède Moritz de Branzell, Algérie, 1852



7. Alexandre Branzell, 1870

Pour **les cousins corses de Filidoro, les Giuseppi** : le chef de brigade Giacomo, héros de Gilette en 93, fut tué au lac de Garde en juillet 96 ; un autre, Paolo, émigra aux Iles, devint anglais et marquis sous Louis XVIII ! Quant à **Tramoni dit Filidoro**, tambour à 14 ans en 96, il combattit en Italie et finit capitaine avec la Couronne de Fer.

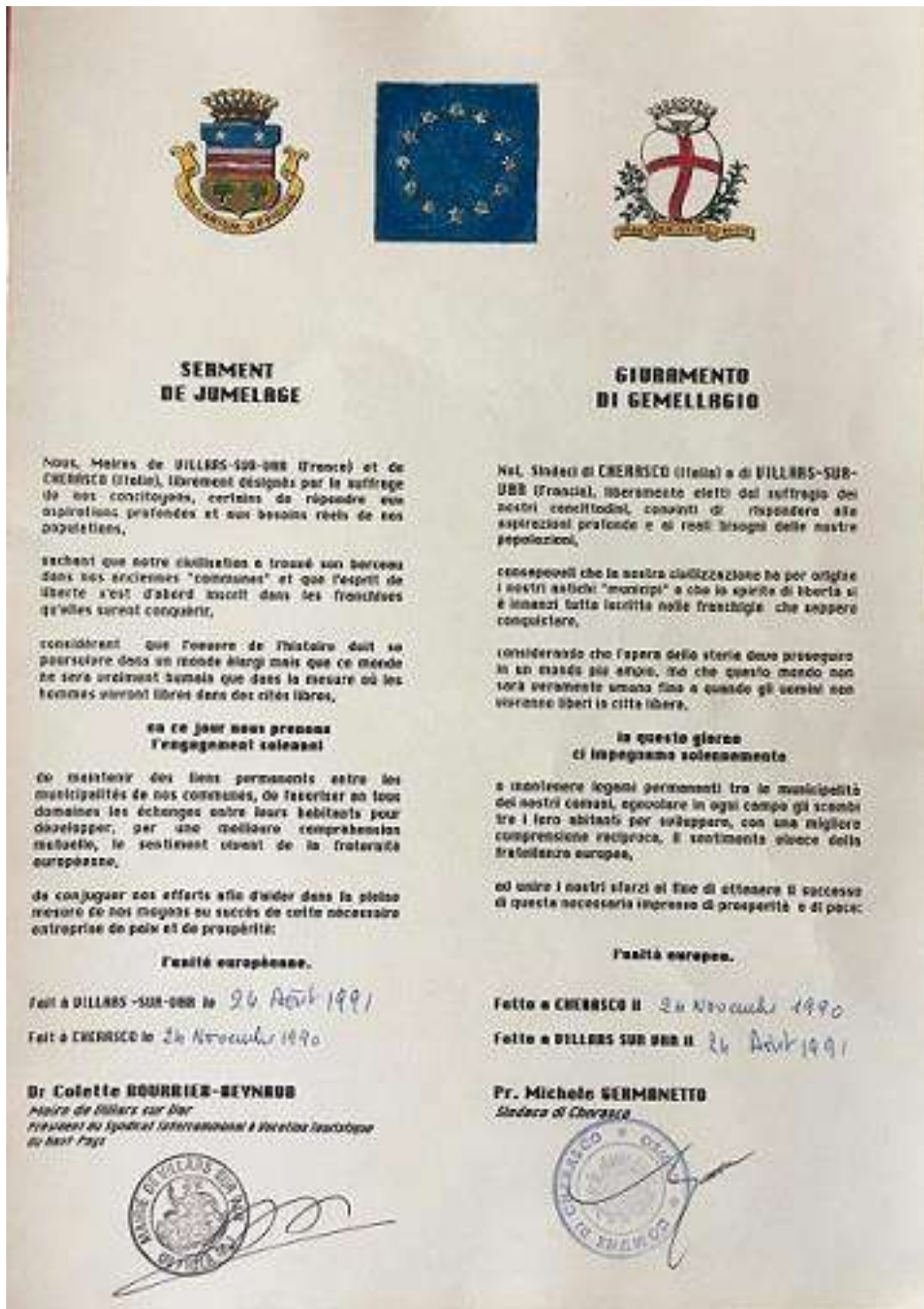
➤ LE MAIRE DE VILLARS-SUR-VAR ET LE JUMELAGE AVEC CHERASCO

Mon épouse avait failli être collée au bac par une toupe atrabilaire pour avoir, en toute bonne foi, répondu : « *lequel ?* » à la question « *parlez-moi de Napoléon* ». Elle n'en conserva pas rigueur à l'Empereur, participant à mes recherches ou évoquant ici son **ancêtre et prédécesseur à la mairie Jean Honoré Audoly** revenu de Moscou en 1814 « *avec toujours une pensée affectueuse pour l'Empereur* »

(Nous oublierons l'aïeul Imbert, Barbet dans la Tinée). Dans le même temps, **le grand-oncle Malausséna** s'engageait volontaire dans les hussards et défilait à Nice en 1860 avec les Médailleurs de Sainte-Hélène saluant le couple impérial.

Les arrière-grands-pères de Colette, Malausséna, Borelli et Fabri votèrent pour le Rattachement : 228 votants, 228 OUI comme l'indique la plaque apposée en 1960 par la municipalité Maurice Reynaud.

Colette Bourrier-Reynaud devenue maire à son tour eut le mérite, avec notre ami piémontais **Francesco Bonifacio**, de promouvoir en 1990-91 le jumelage du village avec Cherasco, jumelage amplement justifié puisqu'il ramenait en mémoire la liaison oubliée depuis deux siècles entre Villars et la ville de son ancien feudataire, le comte Salmatoris bien connu de nos lecteurs. Cette remise au jour avait alors provoqué une polémique locale... il y a partout des antinapoléoniens.



8. La Charte de jumelage Villars-Cherasco, 1990-91

Quant à moi, qui n'en retire aucun mérite, dans les années 60, j'ai rencontré sur le Pont des Arts, redingote râpée, cheveux en oreilles de chien, bottes à revers, étreignant d'un air farouche un sabre d'infanterie, le dernier bonapartiste !

En cette année 2021 d'un grandiose anniversaire, ma belle-fille qui a toujours aimé Victor Hugo et Napoléon, m'a incité à révéler **la mémoire singulière d'une longue tradition familiale, historique et parfois, peut-être, un peu légendaire.**

Aussi bien, originaire de Bourgogne bien que native de Nice et petite-cousine de Gambetta, elle ne jure que par **l'Hôtel de la Poste, à Avallon dans l'Yonne** où l'Empereur fut reçu quinze jours après avoir quitté l'île d'Elbe avec son capitaine du port.

Et moi, vieux napoléonien, j'ai écrit cette chronique dans le fauteuil du député Léotardi, ayant sous les yeux la signature de Napoléon qui fut aussi celle de la France.



9. L'Hôtel de la Poste à Avallon, Robert Prévost, 1952

Post-scriptum :

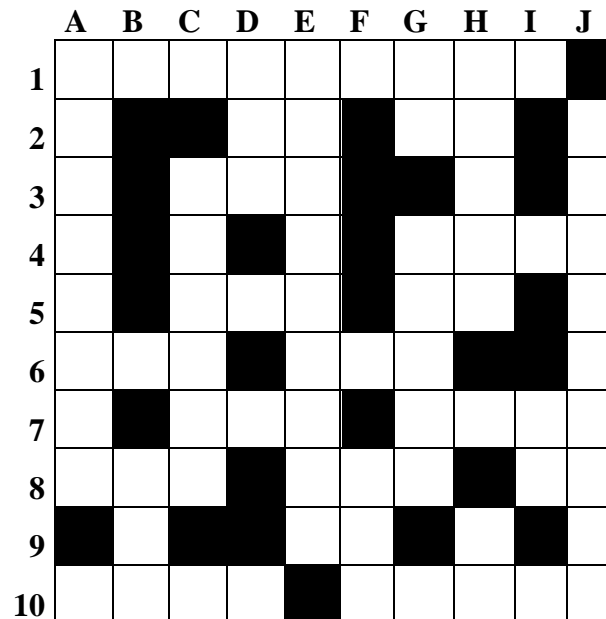
**« J'ai passé la matinée à me demander...
S'il y a eu des fous parmi mes moins lointains ancêtres »
Cioran**

SOURCES

Archives Nationales, de la Légion d'honneur, des Affaires Etrangères
Archives de la Défense, Vincennes et de la Marine, Toulon
Archives Départementales, Municipales et Religieuses, diverses
Archives britanniques, Kew
Archives italiennes, diverses
Archives de Suède, Stockholm
Archives, tradition et souvenirs familiaux

Mots-croisés grille n°23 par Guy LINDEPERG

« Arrivée des restes mortels de Napoléon en France et à Paris »



Horizontalement :

1. Arrivée de la Belle Poule le 30 novembre 1840.
2. Intelligence artificielle - Ossature inversée.
3. Remise lors d'un mariage.
4. Grande crainte.
5. Petite artère - Douze mois.
6. Réfuta - Transport régional.
7. Lié à l'Opus - République du Golfe persique arabe.
8. Saison chaude - Ensemble abrégé - Secret défense réduit.
9. Lu.
10. Terre détrempe et collante - Le cercueil de Napoléon la remonte jusqu'à Paris.

Verticalement :

- A. En or, chêne et laurier elle fut déposée sur le cercueil de Napoléon dès son arrivée en France.
- B. Grande Voie spirituelle chinoise.
- C. Bateau prenant en charge le cercueil pour Paris.
- D. Au Brésil.
- E. Elles saluèrent l'arrivée en France du cercueil de Napoléon
- F. Dévêtus.
- G. Et les coutumes - Ville lumière où reposera définitivement Napoléon 1er.
- H. Après Le Havre, le cercueil passe par cette ville - Marque la condition.
- I. L'aviation en a connu.
- J. Bateau à vapeur naviguant avec le cercueil vers Le Havre

Remue-ménages XXIII de l'Empereur :

« Arrivée des restes mortels de Napoléon en France et à Paris »

par Guy LINDEPERG

XXIII. 1- Comment est accueilli à Cherbourg le cercueil de l'Empereur ?

XXIII. 2- Que dire des visites publiques organisées sur la Belle Poule ?

XXIII. 3- Que savez-vous des préparatifs à Paris pour la cérémonie de réception des restes de Napoléon et leur inhumation ?

XXIII. 4- Quel est le montant total des frais de l'expédition du rapatriement des restes de Napoléon 1er ?

XXIII. 5- Que représente pour vous le Mémorial de Sainte-Hélène ?

Solutions des jeux du bulletin n°022 :

Mots-croisés de l'Empereur Napoléon 1er, grille n°22

« Son exhumation et le retour du corps en France »

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	
1		C		A					I	R	E
2	J	O	I	N	V	I	L	L	E		
3		Q			U	S			E	M	U
4		U		B		O	I			U	
5	B	E	L	L	E		N			S	A
6		R	U	A		U	T			A	G
7		E	T	N		R	A			T	E
8	L	A		C			C	V			
9	A	U			S	A	T	I	N		
10	C		P	O	N	T		E	A	U	

Solutions des Remue-méninges XXII de l'Empereur :

« Son exhumation et retour du corps en France » par Guy LINDEPERG

XXII. 1 – Chronologie et circonstances de l'exhumation

Réponse : Le 14 octobre 1840, la mission quitte l'escadre par beau temps. Le prince de Joinville reste sur le quai de Jamestown avec son état-major pour accueillir le cercueil de Napoléon. Vers 22 heures, sous la pluie et le vent froid, la délégation dirigée par le général Bertrand s'approche du tombeau avec torches et lanternes. Dans le plus grand silence, les premiers travaux d'exhumation débutent entre minuit et une heure du matin.

La terre est enlevée, les dalles retirées, le caveau ouvert, la bière apparaît. A minuit, le lourd cercueil d'acajou se présente intact. L'abbé Coquereau lit des prières lors de la levée du corps que 12 soldats dégagent à l'aide de cordages et le placent sous une tente en vue de son ouverture. Le général Middlemore est présent à l'ouverture des cercueils en plomb et en bois. Le dernier en fer-blanc doublé de satin blanc capitonné apparaît à 1 heure du matin : sarcophage contenant les restes de Napoléon. Le plombier Leroux découpe les soudures, un calme profond règne.

Puis on procède à l'ouverture du sarcophage ; le moment est solennel, l'émotion est intense, Napoléon a conservé dans la mort le visage émacié de Bonaparte ; en fait, la mort l'a respecté. Le corps reste à la vue de tous et surtout des plus proches fidèles qui le reconnaissent pendant 2 ou 3 minutes sur ordre des Anglais. Le cercueil en fer-blanc est alors refermé. Il est remplacé dans les cercueils et un nouveau en plomb est soudé par Leroux. Le tout est placé dans un cercueil d'ébène amené de France qui est fermé par une serrure à complication. Enfin, l'ensemble est placé dans un cercueil en chêne pour protéger celui en ébène.

Le "Journal" de Las-Cases rédigé à bord de la Belle Poule nous fait prendre connaissance des plans de coupe du tombeau de Napoléon, malgré l'interdiction des Anglais. Bien d'autres plans et schémas très intéressants existent dans les écrits d'autres auteurs.

XXII. 2- Quels sont les témoins de l'exhumation ?

Réponse : Les témoins officiels sont au nombre de 18 pour les Français et 10 du côté Anglais, soit en tout 28 personnes autour du cercueil en cette nuit pluvieuse : 13 des 28 personnes ont connu ou vu Napoléon vivant : 10 Français et 3 Anglais, et parmi les 13 témoins du vivant de Napoléon, 10 d'entre eux l'avait vu sur son lit mortuaire en 1821.

Parmi les Français les plus connus citons : Las-Cases fils, Gourgaud, Marchand, Bertrand et son fils Arthur, l'abbé Coquereau, Saint Denis, Noverraz, Archambault, Guyet, Charner et Dout respectivement commandant de la Favorite, commandant en second de la Belle Poule et le commandant de l'Oreste. Les autres présents pour la circonstance sont : le docteur Guillard, Leroux le plombier et deux enfants de chœur.

Pour les Anglais : le gouverneur Middlemore et son fils, William Wilde, le colonel Hodson- Darling (qui a surveillé les travaux de la sépulture de l'Empereur).

Malgré le mauvais temps, toutes ces personnes ont pu constater que les divers cercueils étaient en bon état. De même, le corps de Napoléon apparaît intact et les plus fidèles l'authentifient.

Pour la petite histoire, les Anglais avaient donné des autorisations de débarquer au compte-goutte et aux personnes accréditées.

XXII. 3- Comment s'effectue la mise en place du cercueil de Napoléon à bord de la Belle Poule ?

Réponse : Le cercueil complet pèse 1200 kg. Il est hissé par 43 artilleurs sur un robuste char funèbre drapé de noir et tiré par 4 chevaux carapaçonnés de noir. Le cercueil est recouvert d'un drap funéraire de 4,30 m par 2,80 m semé d'abeilles d'or. C'est à 15h30, sous une pluie battante, que le cercueil accède au quai de Jamestown encadré par des soldats de la garnison présentant armes renversées pendant que des coups de canon sont tirés de minute en minute.

A 17 h30, le convoi funèbre atteint la jetée et à cet instant Middlemore remet au prince de Joinville le corps de Napoléon. Le lourd cercueil est alors placé dans une chaloupe et les tambours battent aux champs et des airs funèbres sont joués. Puis, le cercueil est hissé à bord de la Belle Poule à l'aide des cordages et des systèmes de levage propres à l'équipement de la frégate. Une fois sur le pont, l'enveloppe de chêne est enlevée et l'abbé Coquereau donne l'absoute. L'équipage salue le corps de Napoléon et les marins dans les chaloupes dressent leurs rames.

A 18 h30, le cercueil, orné de trophées militaires, est déposé dans un espace de l'entrepont aménagé en chapelle ardente.

Le lendemain, à 10 heures, une messe est célébrée sur le pont. A l'issue de la cérémonie, la musique de la frégate joue l'air de Robert le Diable de Meyerbeer. Chaque officier reçoit une médaille commémorative.

Les matelots se partagent les éléments décoratifs du cercueil de chêne et le saule mort arraché de la vallée du Tombeau.

XXII. 4- Que dire de l'arrivée à Paris des restes mortels de Napoléon ?

Réponse : Le 18 octobre 1840, à 8 heures du matin, la Belle Poule, la Favorite et l'Oreste appareillent de Jamestown. Le 27 novembre 1840, la Belle Poule est à 400 km (cent lieues) des côtes de France. A son arrivée en France, le cabinet Thiers a été remplacé par le ministère du maréchal Soult et de Guizot (homme de la Restauration).

Le 30 novembre 1840, la Belle Poule entre dans la rade de Cherbourg et six jours plus tard, par la Seine, s'effectue le transfert des restes mortels de Napoléon jusqu'à Paris où se prépare la grande cérémonie afin de recevoir le corps de l'Empereur et de l'amener aux Invalides avec tous les honneurs civils, militaires et politiques.

Mise en page : Kevin Eliçagoyen